

Notre engagement à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion

Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) reconnaît que certaines personnes subissent un traitement injuste et n'ont pas les mêmes chances que d'autres en raison de la discrimination individuelle et sociétale. En tant qu'organisme national qui a pour objectif d'aider et de représenter les orthophonistes, les audiologistes et les aides en santé de la communication, nous devons travailler en vue d'abolir les préjugés et la discrimination systémiques dans notre société, nos professions et nos organismes.

Chez OAC, nous savons qu'un engagement ferme à l'égard de l'équité, de la diversité et de l'inclusion viendront enrichir notre culture et l'expérience vécue par nos employés en plus de nous permettre de mieux servir nos membres et associés. Conformément à notre [mission et à nos valeurs](#), nous allons continuer d'assumer nos responsabilités en apprenant les uns des autres et en obtenant des commentaires dans le cadre de discussions franches et honnêtes. Nous savons que nous favoriserons la croissance de nos effectifs et de notre organisme en prenant des mesures délibérées pour éliminer les obstacles auxquels les groupes marginalisés sont confrontés.

Chez OAC, nous nous engageons à :

- **écouter et à appuyer nos membres et nos employés**, car en cherchant sans cesse à obtenir leurs commentaires et à apprendre les uns des autres, nous pouvons mieux cerner les changements qui amélioreront l'inclusion et qui favoriseront une plus grande diversité dans notre mode de fonctionnement auprès des professions que nous servons et, ultimement, auprès de nos membres;
- **renforcer la sensibilisation et les connaissances**, car par le biais de l'information et de la formation continue, nos membres et associés, ainsi que nos équipes opérationnelles, auront la possibilité d'en apprendre plus sur eux-mêmes et sur les autres de manière à créer une culture d'inclusion et un sentiment d'appartenance;
- **évaluer et à revoir les processus et les pratiques actuels**, car nous examinerons, de façon intentionnelle et éclairée, nos processus et nos pratiques en place. Nous tenterons d'éliminer les obstacles à la participation et nous favoriserons une plus grande diversité et une meilleure équité au sein des professions et dans les activités de notre association.

Nous savons que l'évolution vers l'équité, la diversité et l'inclusion ne se fera pas toujours simplement ni facilement et qu'il faudra une bonne dose de persévérance personnelle et professionnelle, d'humilité et d'honnêteté. Nos efforts collectifs peuvent avoir une incidence positive sur nos membres, nos associations et les diverses populations qu'ils servent.

Merci de faire partie de notre démarche.



Shari Linde, M.Sc., RSLP
Présidente du OAC



Dawn Wilson, CAE
Chef de la direction, Orthophonie et Audiologie Canada

Principes directeurs

Nous sommes conscients que le respect de cet engagement en faveur d'une OAC plus équitable, plus inclusive et plus diversifiée s'avère une démarche constante qui nécessite une action, une responsabilisation et un apprentissage permanents. Nous tenons à nous assurer que les gestes posés maintenant et plus tard sont fondés sur des principes directeurs clés qui donnent une orientation et une cohérence dans la façon de surmonter les difficultés ou de saisir les occasions qui se présenteront au fil du temps.

- **Délibérement inclusifs :** Nous visons l'équité sociale pour assurer un accès équitable aux postes d'autorité et d'influence pour tout le monde, sans égard à la race, au sexe, à l'âge et d'autres formes de diversité. Une représentation diversifiée au sein de l'équipe de leadership assure un plus grand engagement à s'occuper des obstacles systémiques, à comprendre comment les surmonter et à établir des liens avec les communautés marginalisées pour qu'elles puissent se faire entendre.
- **Culture d'apprentissage :** Nous sommes déterminés à adopter la mentalité « d'organisme apprenant » en mettant l'accent sur la nécessité d'apprendre à partir de points de vue différents, ainsi qu'en désapprenant ou en déconstruisant les problèmes structurels des professions qui créent des obstacles aux groupes marginalisés. OAC se concentrera sur l'éducation pour fournir aux membres et associés les outils et les connaissances nécessaires pour apporter des changements significatifs en ce qui concerne l'équité, la diversité et l'inclusion lorsqu'ils travaillent auprès de diverses communautés.
- **Influencer le changement :** Même si les changements concrets nécessaires pour assurer la diversité, l'équité et l'inclusion (EDI) au sein des professions sont en dehors de notre pouvoir, un certain degré de crédibilité et d'influence peut être mis à profit avec les partenaires du milieu. OAC se servira de sa position en tant qu'association professionnelle nationale pour influencer le gouvernement, les établissements d'enseignement et d'autres organismes similaires afin de privilégier l'EDI pour aider nos membres à fournir des services sûrs et adéquats à divers clients partout au Canada.

Ce que signifient l'équité, la diversité et l'inclusion chez OAC

- **Équité et impartialité :** faire des efforts pour fournir aux employés, aux membres et aux associés une aide et des ressources adaptées à leurs besoins afin qu'ils réussissent en fonction de leurs habiletés et de leurs besoins différents.
- **Inclusion et appartenance :** s'ouvrir à la diversité de nos employés, de nos membres et de nos associés, de même que veiller à ce que tout le monde se sente appuyé, ait les mêmes chances et se sente habilité à prendre des décisions.
- **Courage et humilité :** être dévoué envers nos membres et nos employés, régler les problèmes au fur et à mesure, reconnaître les préjugés et favoriser des conversations courageuses. Cela signifie de reconnaître en toute humilité que nous ne détenons pas toutes les réponses et que nous commettrons parfois des erreurs que nous devons corriger et dont nous devons tirer des leçons.
- **Apprendre et écouter :** s'efforcer sincèrement de continuer de s'informer, en groupe et individuellement, au sujet des difficultés que représente le fait d'intégrer la diversité et l'inclusion à notre culture organisationnelle, y compris en cherchant activement à écouter les personnes confrontées à des obstacles à la participation de manière à connaître leur point de vue.

Notre démarche : actions et principales priorités

Depuis qu'elle a officiellement entrepris cette démarche en vue de devenir un organisme plus équitable, plus diversifié et plus inclusif, OAC a pris certaines mesures dont plusieurs contribuent à éclairer l'établissement des principales priorités pour la prochaine année.

- **Printemps 2021 :** OAC a entrepris une évaluation approfondie de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI), incluant un sondage auprès des membres, le tout afin de mieux comprendre les besoins des membres et des associés. En collaboration avec un consultant externe, nous préparons un rapport sur les résultats de l'évaluation. Nous comptons transmettre ce rapport à nos membres.
- **Été 2021 :** Tous les membres du conseil d'administration et la chef de la direction d'OAC ont participé à une formation de base sur l'EDI en travaillant avec notre consultant externe spécialisé en EDI.
- **Automne 2021 :** OAC a offert des possibilités de perfectionnement professionnel à ses membres et associés sous la forme d'une série de webinaires traitant de la lutte contre le racisme et de la sensibilisation à la diversité.
- **Automne 2021 :** OAC terminera une formation de base sur la sensibilisation culturelle et la diversité à l'intention de l'ensemble du personnel et des bénévoles avant le 31 décembre 2021.
- **La suite :** En 2022, OAC convoquera son premier comité sur l'EDI pour l'aider à orienter les travaux en cours au sein de l'association en matière d'EDI.
- **La suite :** OAC utilisera l'information obtenue dans le cadre de l'évaluation de l'EDI pour déterminer les éléments de son plan stratégique 2022-2025 et y incorporer des mesures chaque année afin de continuer de concrétiser notre engagement à l'égard de l'EDI au sein d'OAC et dans les professions.